

**Une démarche d'autodiagnostic à la main des collectivités et s'intégrant dans leurs stratégies respectives pour améliorer les conditions de travail des agents**

La direction interministérielle de la transformation publique (DITP) a élaboré un outil destiné à accompagner les collectifs de travail autour des 8 engagements du [programme Fonction publique +](#).

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, a souhaité lancer le programme Fonction Publique + afin de fluidifier, simplifier et transformer les modes de travail au sein des **trois versants** de la fonction publique. Ce programme met en œuvre la politique prioritaire du Gouvernement relative à l'attractivité et à la transformation de la fonction publique et repose sur [8 engagements réciproques](#) :

1. Une organisation et un management qui responsabilisent les acteurs et augmentent leur capacité d'agir, dans un cadre de confiance,
2. Des équipes engagées pour une meilleure organisation du travail collectif dans toutes ses dimensions,
3. Un environnement numérique performant et des espaces de travail adaptés aux nouveaux usages,
4. Une exemplarité dans la transformation écologique,
5. Un accompagnement RH de proximité au service et au bénéfice des agents tout au long de leur parcours,
6. Des organisations qui préservent la santé et la sécurité des agents au travail,
7. Un engagement continu pour l'égalité professionnelle, la reconnaissance de la diversité des profils et des parcours,
8. Un meilleur accompagnement des agents publics sur la question du logement.

Pour déployer ce programme, la DITP a construit une [méthode](#) aux bénéficiaires des administrations, des établissements publics et des collectivités volontaires **dès 2024**. Cette méthode s'organise autour de **4 grandes étapes**, de l'appropriation des engagements à la mise en œuvre d'actions prioritaires en passant par une mesure et une étape de priorisation.

Une réunion au format coordination des employeurs territoriaux s'est tenue le 15 mai dernier avec pour objectif de recueillir un échantillon de **10 collectivités territoriales volontaires** pour déployer le programme FP+ en étant accompagnées gratuitement par la DITP. Cette dernière souhaite en effet, grâce à ce panel, bénéficier de « terrains d'apprentissage » pour expérimenter

la méthode de déploiement du programme dans les stratégies respectives des collectivités volontaires (projet d'administration, projet social, marque employeur...).

La méthode et les outils d'autodiagnostic associés pourront par la suite, une fois stabilisés, être utilisés en autonomie et libre-administration.

Chaque collectivité qui souhaite tester la méthode de déploiement du programme et être accompagnée par la DITP peut dès à présent se porter volontaire auprès des membres de la CET et contacter la DGCL afin d'intégrer le « panel » 2024 à l'adresse suivante : [dgcl-sdelfpt-fp3-secretariat@dgcl.gouv.fr](mailto:dgcl-sdelfpt-fp3-secretariat@dgcl.gouv.fr)